

Périmètre

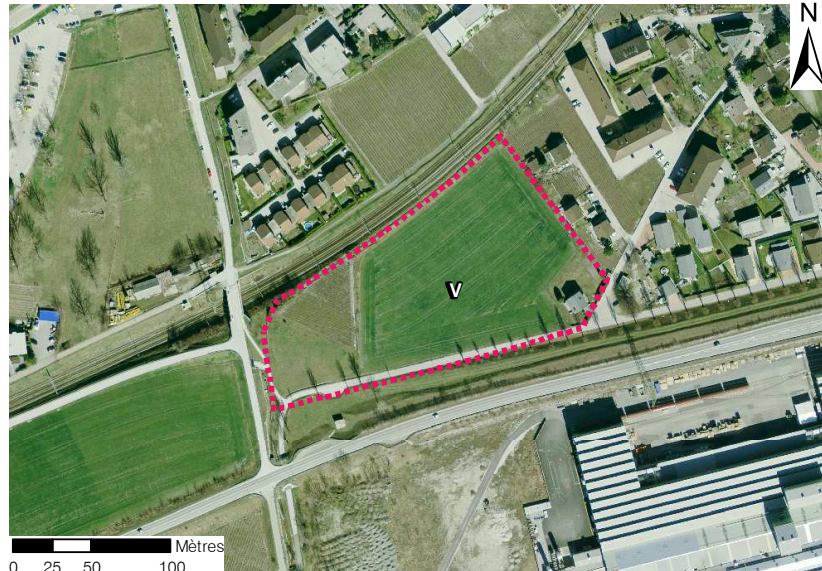
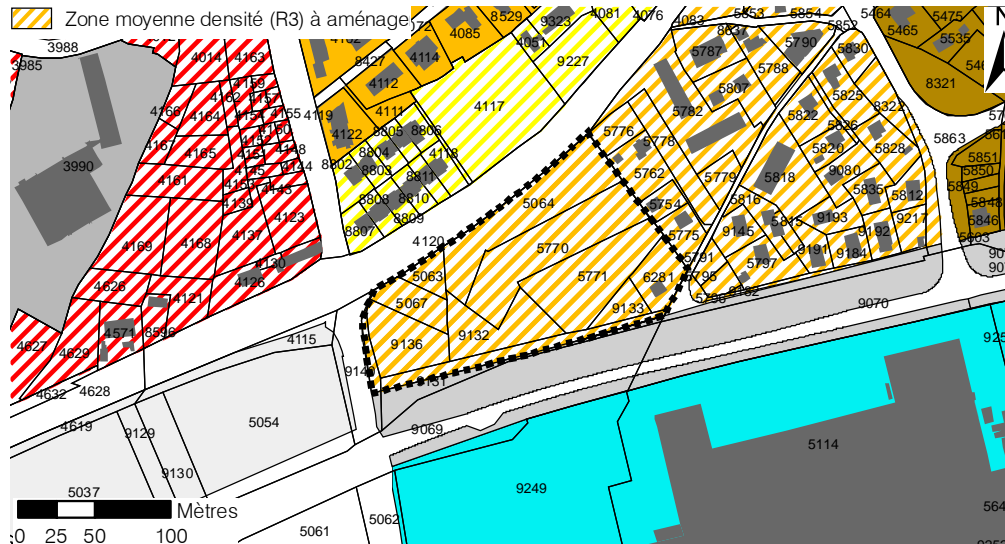
V

PROPRIÉTÉ: Privés/ commune

PLANIFICATION: Zone à aménager selon cahier des charges n°30/ projet de PAD à l'arrêt depuis 2015.  
Identifié dans le projet d'Agglo Valais-Central, priorité C

LE DEVIN

1.77  
ha



## CRITÈRES

### TECHNIQUES

- Equipement lacunaire\*
- Partiellement raccordé au réseau routier\*
- Zone de faible desserte en TP
- Pas de micro-centralité à proximité

### SUBSIDIARES

- Ligne à haute tension
- ### OPTIONS DE DEVELOPPEMENT
- Gestion des grandes réserves, densification qualitative
  - Prioriser PAS
  - Attractivité pour familles
  - Mixité fonctionnelle et sociale

\* pénalisant

## APPRÉCIATION

Cette zone à bâtir périphérique, non bâtie, située entre la voie de chemin de fer et le pôle industriel est traversé par une ligne à haute tension. Elle mérite d'être déclarée zone réservée.

La proximité de l'industrie, la mixité fonctionnelle et l'accessibilité (desserte routière, TP) sont des paramètres à prendre en compte dans le processus d'urbanisation du périmètre.